



Seizième assemblée citoyenne de ICI St-Robert

Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 8 mars 2016

Centre communautaire de Saint-Robert

358, avenue Sirois à Rimouski

Présences (14) :

Martine Canuel, Raphaël Arsenault, David-Jones Maguire, Philippe Etchecopar, Hélène Morin, Claire-Hélène Tremblay, Raphaële Terrail, Cynthia Côté, Gaétane D'Astous, Annie Cayouette, Arlène Cotton et James Caveen.

Claire Dubé et Ginette Levesque participent à l'assemblée annuelle de la Corporation des loisirs de Saint-Robert qui se tient simultanément dans la salle voisine. Elles se joignent à nous au cours de la rencontre.

Ordre du jour proposé :

1. Accueil
2. Élection de l'animation, de la prise de notes et de la garde du temps
3. Thème de la soirée: Les jardins communautaires du parc Lepage (de 19 h à 20 h)
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal du 9 février 2016
6. Suivi au procès-verbal
7. Informations :
 - 7.1 Comité aménagement durable
 - 7.2 Comité Par Lepage
 - 7.3 Comité WEB – communications
 - 7.4 Fondements (textes)
 - 7.5 Comité 75^e anniversaire de Saint-Robert
8. Sujets divers
9. Prochaine assemblée
10. Levée de l'assemblée

1. Accueil

La réunion débute à 19 h.

Pour le bénéfice des nouvelles et nouveaux venus, Raphaël présente le but de l'assemblée citoyenne et de ses différents comités. Il souligne le fait qu'ICI Saint-Robert est une assemblée citoyenne indépendante de la Ville et qu'elle est ouverte à toutes les résidentes et résidents de Saint-Robert.

On fait un tour de table afin que tous puissent se présenter et on souhaite la bienvenue aux trois nouvelles personnes.

2. Élection de l'animation, de la prise de notes et de la garde du temps

Raphaël propose d'animer la rencontre. James s'occupe de la prise de notes et Arlène est nommée gardienne du temps.

3. Thème de la soirée: Les jardins communautaires du parc Lepage

Au cours de la première heure de l'assemblée, Raphaël nous présente le travail réalisé par le comité pour la mise en place du jardin et nous fait la lecture des règlements régissant l'octroi et l'utilisation des lots.

Le comité du jardin dispose d'un budget de 20 000 \$ alloué par la Ville. Cet argent servira, entre autres, à la mise en place d'un cabanon à outils, à l'installation d'éclairage et de clôtures ainsi qu'à l'achat de quatre barils de récupération d'eau et de quelques outils de dépannage.

En ce qui concerne la gestion du jardin, la Ville a approuvé le modèle proposé par le comité. Ainsi, il y aura une équipe de coordination composée de deux membres du jardin. Le mandat des membres de l'équipe de coordination sera de un an. Les membres seront nommés lors d'une réunion annuelle qui aura lieu au printemps de chaque année. L'équipe de coordination sera responsable de la distribution des lots et de la gestion financière du jardin.

Le jardin communautaire sera composé de vingt lots de 5 mètres sur 6 mètres chacun et on y ajoutera, si possible, une pouponnière à arbres.

On veut donner à ce jardin une vocation communautaire, dans le sens que tous les membres seront responsables de l'entretien des lieux et devront participer à des corvées de nettoyage. De plus, on désire qu'un certain pourcentage (10%) de la production soit distribué à la communauté. On désire aussi doter le jardin d'un volet éducatif afin de piquer la curiosité des plus jeunes (Petits débrouillards, terrains de jeux).

Raphaël nous fait ensuite lecture des règlements que le comité a mis en place pour assurer le bon fonctionnement du jardin. L'assemblée propose certaines modifications, surtout en ce qui concerne le nombre d'outils qui seront fournis. Le comité du jardin communautaire va modifier les règlements pour tenir compte des commentaires exprimés et les publier sur le site WEB de l'assemblée.

Arlène Cotton propose d'adopter le document des règlements du jardin avec les modifications demandées. Appuyée par Raphaële Terrail.

En terminant, on souligne qu'il serait intéressant d'offrir une formation sur le jardinage biologique. Mélody Mondor pourrait faire un atelier vers la fin avril ou début mai. Un appel à tous sera fait via la liste de distribution d'ICI St-Robert.

L'assemblée remercie Raphaël pour la présentation et félicite le comité du jardin communautaire pour le très beau travail accompli.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le points :

8.1 Corvée rebuts

est ajouté à l'ordre du jour. L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 février 2016

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité avec quelques modifications.

6. Suivis au procès-verbal

Il y avait des suivis aux points 8.1 et 8.2 de la dernière assemblée, mais Claire n'est pas encore arrivée. On remet le point à plus tard.

7. Informations

7.1 Aménagement durable

Arlène nous informe qu'il y a eu une rencontre du comité et qu'une nouvelle recrue, Marie-Chantal (étudiante en foresterie), s'est jointe à l'équipe. Voici les points saillants de la rencontre du comité :

- Le comité est particulièrement intéressé par la mise en œuvre d'une politique de l'arbre par la Ville. On va voir ce qui se fait dans les autres villes à ce sujet.
- Marie-Chantal travaille à la conception d'un guide maison sur l'entretien des arbres.
- De nombreux livres sur les arbres sont disponibles à la bibliothèque du Cégep.

Mentionnons que le comité d'aménagement durable se réunit toujours le mardi de la semaine suivant l'assemblée citoyenne.

7.2 Comité par Lepage

Il n'y a pas eu de rencontre de ce comité depuis la dernière assemblée.

7.3 Comité WEB – communications

Les membres du comité se sont réunis le 25 février dernier. Lors de cette rencontre, ils ont discuté des points suivants :

- Fréquence des rencontres. Ils ont convenu de toujours se rencontrer le jeudi de la semaine suivant l'assemblée.
- Une répartition des tâches de diffusion de l'information a été élaborée : envois aux journaux, stations de radio, site de la Ville, production et distribution des affiches et circulaires. Gestion des sites WEB et Facebook et de la liste de distribution courriel.
- Philippe et James rencontreront le gérant du IGA de la rue Sirois pour l'installation d'un babillard communautaire.
- Jade va demander des soumissions pour la conception d'une publicité aimanté (à mettre sur le frigo) pour ICI St-Robert.
- Il a aussi été question de l'élaboration d'un plan de communication qui sera éventuellement présenté à l'assemblée citoyenne.

7.4 Fondements (textes)

Arlène et Guylaine Bélanger animeront un atelier sur la démocratie participative le 7 mai prochain, de 9 h à midi. Elles vont rédiger un ordre du jour à partir des suggestions qui ont été soumises par l'assemblée.

Dans deux semaines, un plan de présentation sera envoyé par le biais de liste de distribution et diffusé sur le site WEB. Arlène informe les membres de l'assemblée qu'il sera possible d'ajouter des points à ce plan, en les faisant parvenir par courriel à icistrobert@riseup.net .

On discute ensuite du contenu de la section « Moyens » du texte des fondements de ICI St-Robert. Le texte adopté sera mis en ligne sur le site WEB de l'assemblée.

7.5 Comité 75^e anniversaire de Saint-Robert

Ginette et Claire se sont jointes à nous.

Claire informe l'assemblée que le comité du 75^e se réunit à tous les 15 jours et qu'il y a de nouveaux participants qui se joignent au comité à chaque réunion.

Voici un survol de la programmation anticipée pour souligner le 75^e anniversaire du quartier :

- Lancement des activités le 24 juin par une visite du quartier avec le Club de marche de Rimouski et rassemblement avec pizza, feu et orchestre.
- 6 août, fête de quartier rétro (années 60,70) avec projection nocturne.
- À l'Action de grâce, une activité « Surboum et copains » au sous-sol de l'église en soirée et brunch le lendemain.
- Un Noël d'antan organisée par le comité du 75^e.

8. Sujets divers

8.1 Corvée rebuts

Le printemps dernier, ICI St-Robert a participé à une corvée de nettoyage des terrains vagues longeant la côte de la rue Sirois. On aimerait répéter l'expérience cette année.

Claire nous informe que la Corporation des espaces verts de Rimouski organise elle-aussi une corvée annuelle de nettoyage. On entreprendra des démarches auprès de la Corporation pour voir si on ne peut pas jumeler nos efforts dans la réalisation de cette activité.

8.2 Suivis au procès-verbal du 9 février 2016

Parc-école :

Claire informe l'assemblée que la Ville envisage la création d'un parc-école à Saint-Robert. Pour faire avancer ce projet, il faudra solliciter l'appui du comité de parents de l'école l'Aquarelle (OPP) pour qu'il nous aide à sensibiliser la direction de l'école et la Commission scolaire du bien fondé d'un parc-école à l'Aquarelle. A suivre.

Consultation publique sur les espaces verts :

Claire nous informe que M. Marcel Côté de la Corporation des espaces verts de Rimouski s'est joint au comité chargé d'assurer le suivi dans le cadre de la

« Consultation publique sur l'aménagement des parcs et espaces verts » que la Ville a tenu en novembre 2015.

9.Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le 12 avril 2016 à compter de 19 h au centre communautaire de St-Robert.

10.Clôture de l'assemblée

La réunion se termine à 21 h 20.

James Caveen, secrétaire pour la 16^e Assemblée citoyenne de St-Robert.